Centre de Données #GYM

1. **Création de comptes (Clients et employés) :**

Pour adhérer à #GYM, le client doit se présenter à la réception du centre. L'agent lui demande ses informations personnelles qu'il entre sur son ordinateur, ce qui les enregistre dans un système central: le Centre de Données #GYM. Ceci crée le nouveau membre et lui assigne un numéro unique.

1. **Cas d'utilisation :** Inscription au #GYM (Membre)
2. **But :** Permettre à un client de devenir membre du #GYM.
3. **Préconditions :** Le client doit se présenter en personne devant la réception, avec des pièces d’identité.
4. **Acteurs :**
   1. **Acteur principal** : Le client.
   2. **Acteur secondaire**: L’agent du centre #GYM.
5. **Scénario principal :**
6. Le client doit demander à l’agent de l’aider à s’inscrire au #GYM.
7. L’Agent demande au client s’il a besoin d’information supplémentaire avant de débuter le processus d’inscription.
8. Le client répond non.
9. L’agent démarre le logiciel de *Base de données* et dans *le gestionnaire des membre*s, il choisit l’option « Nouveau membre ».
10. Une fois le programme de création de membre démarrée, l’Agent demande au client de répondre à plusieurs questions.
    1. Nom de famille et prénom.
    2. Adresse.
    3. Date de naissance.
    4. Numéro de téléphone
    5. Adresse courriel
11. L’Agent finalise l’inscription du client avec le système.
12. Le Système confirme l’enregistrement des données.
13. L’Agent félicite le nouveau Membre et lui remet un cahier avec toute l’information pertinente!
14. **Scénarios alternatifs :**

Scénario alternatif à l’étape III : Le client désire plus d’information

1)Le client répond oui à l’étape III : Il désire plus d’information par rapport au fonctionnement du #GYM, ainsi qu’aux forfaits disponibles.

2)L’Agent prend le temps nécessaire pour lui expliquer les éléments essentiels du #GYM, les différents forfaits, les règlements du #GYM, les modalités de paiement, etc.

3) L’Agent demande au client s’il est toujours intéressé à s’inscrire au GYM

4) Si le client répond « Oui », retour au scénario principal, étape IV.

1. **Postconditions :** État du système lorsque le scénario principal achève avec succès.
2. **Création de comptes (professionnels)**

**Cas d'utilisation :** Inscription au #GYM (Professionnel)

**But :** Permettre à un professionnel d’offrir ses services au #GYM.

**Préconditions :** Le professionnel doit se présenter en personne devant la réception, avec des pièces d’identité.

Le Professionnel désireux de pratiquer au #GYM doit apporter avec lui ses certificats ou diplômes, une lettre de présentation ainsi que des références professionnelles.

Le Professionnel doit avoir, au préalable, lu les termes contractuels et les conditions de pratique (Disponibles sur le Site Web du Centre sportif).

Le Professionnel doit attendre qu’un Agent soit disponible pour le servir.

Le système informatique doit être opérationnel.

**Acteurs :**

**Acteur principal** : Le professionnel.

**Acteur secondaire**: L’agent du centre #GYM.

**Scénario principal :**

1. Le Professionnel doit demander à l’Agent de l’aider à s’inscrire au #GYM.
2. L’Agent demande au Professionnel s’il a tous les documents nécessaires avant de débuter le processus.
3. Le Professionnel répond oui.
4. Le Professionnel remet ses documents à l’Agent.
5. L’Agent vérifie rapidement que tous les documents demandés sont présents.
6. L’agent démarre le logiciel de *Base de données* et dans *le gestionnaire des professionnels*, il choisit l’option « Nouveau professionnel ».
7. Une fois le programme de création de Professionnel démarrée, l’Agent demande à l’individu de répondre à plusieurs questions.
   1. Nom de famille et prénom.
   2. Spécialisations ou expertises.
   3. Adresse.
   4. Date de naissance.
   5. Numéro de téléphone
   6. Adresse courriel
8. L’Agent numérise les documents du Professionnel.
9. Le Système enregistre les données et crée le dossier du professionnel.
10. L’Agent remet les documents originaux au Professionnel.
11. L’Agent remet la carte de membre professionnel (numéro à 9 chiffres générés par le Système) à l’individu.
12. L’Agent rappelle au Professionnel que #GYM va procéder à la vérification des documents (Diplômes, références, etc.). Entre-temps, le Professionnel est considéré comme un Membre et peut accéder aux services offerts par le #GYM. Cependant, son statut de Professionnel n’est pas actif : il ne peut pas offrir ses services.
13. **Scénarios alternatifs :**

Scénario alternatif à l’étape 5 : Le professionnel n’a pas tous les documents requis.

1. L’Agent prévient le Professionnel qu’il manque certains documents.
   1. Si le Professionnel n’a pas les documents avec lui, l’Agent rend les documents qu’il a reçus.
      1. La procédure d’inscription est avortée. (On ne retourne pas au scénario principal)
      2. Le Professionnel doit quitter et revenir quand son dossier sera complet.
   2. Si le Professionnel a les documents manquants avec lui, il doit les donner à l’Agent
      1. On retourne à l’étape 5 du scénario principal

**Postconditions :** Une fois le traitement du dossier terminé, l’Agent ferme la session active et retourne au menu principal du Logiciel. Il est prêt à servir un autre client.

1. **Valider l’identité**

À chaque visite, le membre ou professionnel doit se présenter à la réception pour que l'agent lui donne accès. L'agent vérifie le numéro de membre sur le logiciel. Si le numéro est valide, le mot *Validé* apparait sur l'écran. Si le numéro est invalide, la raison est affichée, tel que *« Numéro invalide »* ou *« Membre suspendu »*. Lorsque valide, l'agent lui ouvre le tourniquet du centre pour lui permettre l'accès

* 1. Accéder aux services libres (aucune inscription requise) : Il s’agit uniquement d’authentifier l’identité du membre.
  2. Inscription à un cours
     + Si l’inscription est confirmée, des informations sont envoyées (on peut également envoyer un courriel de confirmation)
  3. Annuler ou modifier une inscription à un cours : Ce n’est pas spécifié, mais il s’agit certainement d’une fonctionnalité pertinente.

Pour ce qui est des professionnels, une fois son identité validée, il peut :

1. Créer une activité en fournissant toute l’information requise. Une fois la création de l’activité, il faut stocker les données dans le centre de données.
2. On présuppose qu’une option de modification ou d’annulation est possible pour le professionnel. Dans les deux cas, il pourrait être pertinent d’avertir tous les membres inscrits à l’activité.
3. Vérifier le nombre d’inscrits à son cours, et le nombre de personnes qui ont validé leur présence (le professionnel veut peut-être connaître le nombre exact de participants le jour de l’activité)
4. **Répertoire des cours**
   1. Affiche l’offre totale (ou pour le jour même?) de cours et autres services de #GYM. Aucune validation n’est nécessaire à cette fonction.
   2. Recherche de séance : (Fonction search par nom de cours) – L’employé entre le nom du cours, ce qui affiche toute l’information nécessaire.
      * Le jour même, le membre doit confirmer sa présence en fournissant son numéro de membre. Si son inscription est validée, il a accès au cours.

Risque : Est-ce que l’agent du jour est bien formé à utiliser le logiciel?